

## Communiqué de presse

Paris le 12 février 2015

### Reinhart Marville Torre se développe : nouvel Associé et création du statut de Counsel



**Laurent Cavallier est nommé associé au sein du département Corporate. Il vient ainsi renforcer les compétences du département Corporate qui compte maintenant six associés et une douzaine de collaborateurs.**

Laurent intervient dans des opérations de fusions-acquisitions et d'investissement. Son activité couvre l'ensemble des opérations à effet de levier, les opérations de capital investissement et de capital développement. Il intervient en particulier dans le financement de ces opérations (crédits bancaires, émissions obligataires, sûretés) et a développé une expertise spécifique dans le secteur de la *venture debt* où il conseille l'un des principaux acteurs européens du marché. Sa pratique est largement tournée vers l'international.

Agé de 42 ans, Laurent a notamment exercé pendant plus de douze ans au sein du cabinet Lefèvre Pelletier & Associés. Diplômé de l'institut de droit comparé (Paris II), il est titulaire d'un DESS Juristes d'affaires de la faculté de droit de Paris XI-HEC.

« Tous les associés sont ravis d'accueillir Laurent Cavallier au sein du cabinet, précise Laurent Marville, associé du département Corporate. Sa spécialité en matière de financement vient enrichir la palette de services que nous proposons à nos clients et nous nous réjouissons de pouvoir développer de nouveaux projets avec lui. »

Reinhart Marville Torre comprend désormais 55 avocats, dont 18 associés, qui interviennent dans tous les domaines du droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.



**Marion Lambert-Barret est promue Counsel au sein du département Contentieux / Arbitrage.**

Avocat au barreau de Paris depuis 2007, Marion a rejoint le cabinet en 2008 après une première collaboration au sein du cabinet Sarrau Thomas Couderc. Elle assiste et représente les clients du cabinet dans tous les litiges contentieux afférents à la vie des affaires, devant les juridictions

civiles, commerciales et pénales. Elle intervient en particulier dans les dossiers sensibles de droit pénal des affaires, notamment dans l'intérêt de sociétés cotées ou d'entreprises du secteur bancaire et financier.

« Marion inaugure ce statut et nous en sommes heureux, déclare Jean Reinhart, associé du département Contentieux / Arbitrage et fondateur du cabinet. Nous savons surtout que nos clients, qui ont eu la chance de travailler avec elle, comprendront que cette évolution est largement méritée et porteuse d'avenir. »

**Contact presse :**

Catherine Delahaye, Responsable Business Development et Communication

T 01.53.53.44.44 – LD 01.53.53.45.89 – F 01.53.96.04.20 – [delahaye@rmt.fr](mailto:delahaye@rmt.fr)

---

## A propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 18 associés interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Pour en savoir plus : [www.rmt.fr](http://www.rmt.fr)

## Nos compétences

- Droit des sociétés
- Fusions & acquisitions
- Private Equity
- Propriété Incorporelle
- Distribution / Concurrence
- Nouvelles Technologies / Informatique
- Immobilier / Urbanisme
- Public des affaires
- Fiscalité
- Responsabilité / Risques professionnels
- Social
- Santé / Biotechnologie
- Sport
- Droit pénal
- Contentieux / Arbitrage

## Données clés

### Evolution de l'effectif

2000 : 5 associés  
12 avocats

2014 : 17 associés  
dont 7 issus de la promotion interne  
53 avocats

### Evolution du CA

2000 : 3,9 M€

2005 : 7,5 M€

2014 : 16,4 M€